

NORMANDIE EQUINE VALLEE

N° : 2022-20

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Sur l'adoption d'un nouveau plan de financement pour le projet de développement du campus international du cheval – site de Goustranville

Réunion du 19 Octobre 2022

Réunis le 19 octobre 2022 à 14h00 à Goustranville sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Malika CHERRIERE, Audrey GADENNE, Patricia GADY-DUQUESNE, Sophie GAUGAIN, et Messieurs David FONTAINE et Patrick JEANNENEZ.

Sont excusés : Mesdames Julie BARENTON-GUILLAS, Christine EVEN, Sophie DE GIBON, Angélique PERINI, Florence MAZIER, Emmanuelle TREMEL et Messieurs Antoine CASINI, Xavier CHARLES, Emmanuel PORCQ et Serge TOUGARD.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2019-19 approuvant le projet de développement du site de Goustranville,

VU la délibération n° 2021-21 approuvant le plan de financement du projet de développement du site de Goustranville,

CONSIDERANT la nécessité de revoir le plan de financement au regard des évolutions de prix constatées dans un contexte international en crise (guerre en Ukraine, augmentation des prix des matières premières, inflation),

Le comité syndical de Normandie Equine Vallée,

Après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente du syndicat mixte de la réunion du 19 octobre 2022,

Après avoir constaté que les conditions du quorum étaient remplies,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le nouveau plan de financement du projet de campus sur le site de Goustranville tel que présenté ci-dessous ;

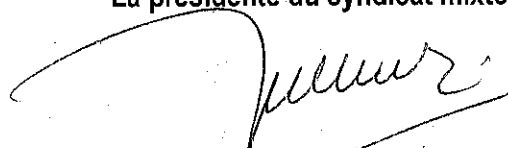
	TOTAL DEPENSES SEPTEMBRE 2022 EN € HT	NATURE DES RECETTES	MONTANT DES RECETTES EN € HT
Frais d'études et de MOE	4 120 040	Région Normandie	37 700 000
Travaux	32 330 422	Fonds Eperon	2 400 000
Equipements, acquisitions et rond- point	3 000 000	Département du Calvados	1 650 000
Aléas techniques et financiers	7 702 500 4 762 500 aléas financiers 2 940 000 aléas techniques	ADEME	359 382
TOTAL TRANCHE FERME	41 762 623	TOTAL	42 109 382
TOTAL TRANCHE OPTIONNELLE	5 390 339	Reste à financer	5 043 580
TOTAL DU PROJET	47 152 962		

AUTORISE la présidente à solliciter un financement complémentaire auprès de la Région d'un montant de 7,7M € afin de financer le poste aléas nécessaire pour la bonne exécution des marchés de travaux ;

AUTORISE la présidente à solliciter tout autre financement nécessaire pour clôturer l'opération ;

AUTORISE la présidente à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

La présidente du syndicat mixte



Malika CHERRIERE